



MICROFICHE N°

30208

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

CNDA/PA 2518

REPUBLIQUE TUNISIENNE
--
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
--

CNDA 30208

Demande d'assistance pour un Projet relatif
au Développement de la Production
de Viande Bovine dans le Nord-Ouest de la Tunisie

Mai 1971

REPUBLIQUE TUNISIENNE
-:-
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
-:-

Demande d'assistance pour un Projet
relatif au développement de la Production de
viande bovine dans le Nord-Ouest de la

Tunisie

--\$f--

ROGEE ROGEE DE COOPERATION
EAO/SOUDANES ETE

Proposition de Projet

- I. TITRE : Développement de la production de viande bovine dans le nord-ouest de la Tunisie.

Symbole :

Pays bénéficiaire : Tunisie

Ministère intéressé : Ministère de l'Agriculture

Département de la Production Animale

Contribution du donateur : \$ 4:360,000

Durée du Projet : 4 ans.

II. INFORMATIONS GENERALES

a) Le Problème

La population de la Tunisie atteindra environ 5 millions d'habitants en 1971. La production de viande est actuellement estimée à 51,500 tonnes, soit approximativement une consommation de 10 kg par habitant et par année ou 28 gr de viande/jour. On prévoit un déficit de 23,000 tonnes de viande en 1973, partiellement à cause de l'augmentation de la population (taux annuel de natalité = 4 ‰).

L'un des moyens susceptibles de diminuer ce déficit est l'engraissement des bovins. A peu près 150.000 taureillons d'un poids moyen de 180 kg sont abattus chaque année. Par un engraissement d'une durée de 5 à 6 mois on pourrait obtenir un poids vif de 300 à 400 kg par tête. Les conditions les plus favorables pour l'engraissement au niveau de fermes individuelles sont réunies dans le nord-ouest de la Tunisie parceque les conditions climatiques y sont propices à la production fourragère en sec et à la création de paturages artificiels sur les pentes ou des sols peu profonds inaptes aux cultures assolées.

ROGEE ROGEE DE COOPERATION
EAO/SOUDANES ETE

Proposition de Projet

- I. TITRE : Développement de la production de viande bovine dans le nord-ouest de la Tunisie.

Symbole :

Pays bénéficiaire : Tunisie

Ministère intéressé : Ministère de l'Agriculture

Département de la Production Animale

Contribution du donateur : \$ 4:360,000

Durée du Projet : 4 ans.

II. INFORMATIONS GENERALES

a) Le Problème

La population de la Tunisie atteindra environ 5 millions d'habitants en 1971. La production de viande est actuellement estimée à 51,500 tonnes, soit approximativement une consommation de 10 kg par habitant et par année ou 28 gr de viande/jour. On prévoit un déficit de 23,000 tonnes de viande en 1973, partiellement à cause de l'augmentation de la population (taux annuel de natalité = 4 ‰).

L'un des moyens susceptibles de diminuer ce déficit est l'engraissement des bovins. A peu près 150.000 taureillons d'un poids moyen de 180 kg sont abattus chaque année. Par un engraissement d'une durée de 5 à 6 mois on pourrait obtenir un poids vif de 300 à 400 kg par tête. Les conditions les plus favorables pour l'engraissement au niveau de fermes individuelles sont réunies dans le nord-ouest de la Tunisie parceque les conditions climatiques y sont propices à la production fourragère en sec et à la création de paturages artificiels sur les pentes ou des sols peu profonds inaptes aux cultures assolées.

Dans cette région la production de viande pourrait être réalisée en faisant paître le bétail pendant 5 à 6 mois (décembre-juin), sur des pâturages améliorés ou des cultures fourragères (pâturages semés) et de l'engraisser ensuite à l'étable pendant 3 à 4 mois.

Le système a donné de bons résultats dans la ferme expérimentale du Projet FAO/FAO située à El Afraq près de Béja (référence : FAO/AGP TUN 17 Rapport Technique 1964 "engraissement des taurillons").

Le croisement d'absorption en vue de l'amélioration de la capacité de production de viande bovine est présentement en cours de réalisation dans ce Centre.

Bien que le Projet ci-dessous ait étudié et démontré les aspects techniques et économiques de l'engraissement de taurillons, on ne constate jusqu'à présent qu'un nombre limité de fermes étatiques, coopératives et privées ayant intégré l'engraissement de taurillons dans leur exploitation. Le Gouvernement fait tous ses efforts en matière de vulgarisation, d'animation ou sous d'autres formes d'intervention ou d'encouragement pour accroître sensiblement la production de viande bovine par l'engraissement. Les efforts déjà accomplis par le Service de la Vulgarisation ou en collaboration avec ce dernier ont abouti à la préparation de moyens audiovisuels, (film fixes, films, fiches techniques). Toutefois ces moyens devraient être combinés avec un programme intensif de contacts directs, de conseils d'animation, de démonstrations ou autres interventions à exécuter directement au niveau des fermes.

De telles activités sont absolument nécessaires pour atteindre les objectifs que s'est fixés le Gouvernement dans le domaine de la production de viande. Ce dernier a demandé l'assistance du PAM pour accélérer la réalisation de son programme de développement de la production de viande. Les mesures d'encouragement du Gouvernement, pour réduire le déficit croissant en viande, incluent : l'augmentation de la production fourragère, l'engraissement (agneaux, veaux, taurillons), l'amélioration zootechnique des races, le développement de l'aviculture, l'amélioration des circuits commerciaux.

Par le développement de l'engraissement on prévoit un accroissement de la production de viande bovine de l'ordre de 5.500 tonnes en 1973, ce qui augmenterait la production de 33 % par rapport au niveau actuel.

La présente proposition de Projet a pour but d'assister le Gouvernement dans la réalisation de son programme d'engraissement des taurillons dans le nord-ouest du pays.

b) Projets apparentés

1. Projet PHUD/FAC/TUN 17. (1967-1972).

La présente proposition se fonde sur les éléments techniques résultant des activités du Projet TUN/17 dans le domaine de l'élevage notamment en ce qui concerne l'engraissement des taurillons et les croisements d'absorption. Les travaux effectués sur les assolements, ainsi que ceux faits sur les pâturages artificiels, ont démontré que l'on peut produire économiquement, dans le nord-ouest du pays, les fourrages et aliments concentrés nécessaires à l'engraissement. Le système intensif d'exploitation des terres, y compris l'engraissement, prouve en outre, l'utilisation plus avantageuse de la main d'œuvre par comparaison avec la méthode actuellement en usage dans la région considérée et basée sur la culture des céréales.

Le Projet a réussi à créer un intérêt considérable pour l'engraissement, par l'organisation de journées d'information destinées aux agriculteurs des Gouvernorats du nord, ainsi que par l'organisation d'un séminaire en collaboration avec les services concernés.

Le Centre d'Etudes Agraires continuera à fonctionner dans le cadre de l'ILCAE après la fin du Projet TUN/17 et va continuer à servir comme moyen de démonstration pour la production fourragère, les pâturages artificiels et la production de viande bovine.

2. Projet de développement de l'élevage - Assistance USAID.

Le Projet, qui se trouve actuellement dans son stade final de préparation, va commencer à fonctionner en 1974. Son but est d'assister les Services concernés dans les domaines de l'alimentation des animaux, la production de céréales fourragères, la production de fourrages (pour une grande partie sur des terres irriguées ainsi que dans d'autres aspects de la production animale.

L'un des aspects fondamentaux du Projet d'assistance de l'USAID consiste en une coordination plus étroite des différentes activités dans ce domaine. Le projet proposé ici serait lié étroitement au Projet d'assistance de l'USAID dont il constituerait un complément important.

3. Assistance du PAM - Requête d'un Projet sur la production de viande.

La requête a été présentée en 1970. Des concentrés seraient distribués pendant une période de trois années à des fermes s'engageant dans l'engraissement de bovins. Il est posé comme condition que les agriculteurs recevant des rations PAM pour l'engraissement devront cultiver sur une certaine partie de leurs terres des plantes fourragères.

4. Autres projets d'élevage (bilatéraux : Allemand, Belge, Néerlandais).

Ces projets sont exécutés sous diverses formes avec l'Office d'Élevage et des pâturages et avec l'O.M.V.V.M. dans le cas de l'O.M.V.V.M., ils fournissent des crédits pour l'importation de vaches laitières et de l'assistance technique dans le domaine de l'élevage durant la phase initiale suivant l'importation des animaux. Une assistance technique est aussi donnée pour le programme d'insémination artificielle (Direction de la Production Agricole), les programmes vétérinaires (D.S.V. et OMVVL), l'expérimentation sur le croisement et la sélection des races laitières (Office d'Élevage), la production de "baby beef" (OMVVL).

2. Projet de développement de l'élevage - Assistance USAID.

Le Projet, qui se trouve actuellement dans son stade final de préparation, va commencer à fonctionner en 1974. Son but est d'assister les Services concernés dans les domaines de l'alimentation des animaux, la production de céréales fourragères, la production de fourrages (pour une grande partie sur des terres irriguées ainsi que dans d'autres aspects de la production animale.

L'un des aspects fondamentaux du Projet d'assistance de l'USAID consiste en une coordination plus étroite des différentes activités dans ce domaine. Le projet proposé ici serait lié étroitement au Projet d'assistance de l'USAID dont il constituerait un complément important.

3. Assistance du PAM - Requête d'un Projet sur la production de viande.

La requête a été présentée en 1970. Des concentrés seraient distribués pendant une période de trois années à des fermes s'engageant dans l'engraissement de bovins. Il est posé comme condition que les agriculteurs recevant des rations PAM pour l'engraissement devront cultiver sur une certaine partie de leurs terres des plantes fourragères.

4. Autres projets d'élevage (bilatéraux : Allemand, Belge, Néerlandais).

Ces projets sont exécutés sous diverses formes avec l'Office d'Élevage et des pâturages et avec l'O.M.V.V.M. dans le cas de l'O.M.V.V.M., ils fournissent des crédits pour l'importation de vaches laitières et de l'assistance technique dans le domaine de l'élevage durant la phase initiale suivant l'importation des animaux. Une assistance technique est aussi donnée pour le programme d'insémination artificielle (Direction de la Production Agricole), les programmes vétérinaires (D.S.V. et OMVVM), l'expérimentation sur le croisement et la sélection des races laitières (Office d'Élevage), la production de "baby beef" (OMVVM).

La plupart de ces activités en particulier dans le cas de l'OMVW, concernant des terres irriguées.

5. Programme d'assistance dans le domaine de la vulgarisation et de l'animation agricole (assistance bilatérale R.F.A.).

Ce programme de vulgarisation qui couvre les différents aspects de l'agriculture, est en cours d'exécution dans le Gouvernorat de Jendouba. Le projet proposé ici prendra place dans les régions avoisinant les Gouvernorats du Kef et de Béja et devra coopérer étroitement avec le Projet de Vulgarisation à Jendouba par l'organisation conjointe de journée d'information, etc...

6. Projet UNSF/FAO TUN 18. Institut de formation des gérants de ferme et comptables agricoles (St. Cyrien).

Des gérants de ferme et des comptables sont en train d'être formés. Ils seront employés dans des fermes privées, coopératives et étatiques. Ils pourront contribuer à l'efficacité des opérations sur certaines fermes où se fera l'engraissement.

7. Projet UNSF/FAO TUN 30. Institut de formation en Génie Rural et Machinisme Agricole (Medjez El Bab).

Il est prévu qu'un certain nombre d'adjoints techniques ayant reçu une formation à l'Institut soient engagés dans le Projet proposé comme agents vulgarisateurs en matière d'utilisation des machines agricoles pour la production et la conservation de fourrages ainsi que pour la production de pâturages artificiels.

c). Support et intérêt du Gouvernement

En raison de l'augmentation des besoins en viande et de la montée croissante des prix de la viande, un nombre de mesures d'encouragement ont été prises afin de stimuler la production. Ces mesures comprennent la possibilité des crédits pour l'aménagement d'étables, l'achat d'animaux, d'outils et de machines agricoles pour la production et la conservation des fourrages, ainsi que pour le semis et la

plantation d'espèces fourragères vivaces. En 1970 le Service de la Vulgarisation a mis en exécution un programme d'encouragement à la pratique de l'ensilage en accordant des subventions. La requête d'assistance adressée au FAO est l'un des aspects de la politique du Gouvernement en vue de **promouvoir** la production de viande. Les activités du Projet TUN/17 dans le domaine de l'engraissement ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des autorités. L'Office des Terres Domaniales par exemple a augmenté non seulement les activités de l'engraissement dans plusieurs fermes étatiques mais est en train également d'encourager cette activité dans des fermes coopératives.

III. Buts

Le Projet proposé ici a pour but une campagne intensive de vulgarisation et d'amélioration auprès des agriculteurs sélectionnés dans les Gouvernorats du Nord (Nef, Béja, Bizerte, Nabeul) où les conditions pour l'engraissement sont les plus favorables. Il se propose de donner aux agriculteurs des conseils ainsi qu'une assistance dans les domaines de l'engraissement des bovins, de l'amélioration de la potentialité de la production de viande par des croisements d'absorption, de la production et la conservation des fourrages (en particulier l'ensilage) de l'installation et l'utilisation de pâturages artificiels sur des terres inaptes aux grandes cultures (pente excessive, sols peu profonds), des méthodes d'alimentation, y compris l'utilisation des sous-produits des cultures vivrières et industrielles (son de blé, mélasse, pulpe de betteraves qui à l'heure actuelle sont en partie exportés).

Dans ce but le Projet établira des contrats écrits avec chaque agriculteur ou ferme coopérative qui manifesterait le désir de participer aux actions envisagées les modalités ainsi que les conditions et la nature de l'aide seront spécifiées dans chaque contrat. L'agriculteur s'engage de cultiver les fourrages et d'organiser les pâturages nécessaires à l'engraissement d'un nombre déterminé d'animaux.

Le tableau ci-dessous indique approximativement le nombre de fermes à inclure dans le programme ainsi que le nombre moyen d'animaux à engraisser dans chaque ferme par périodes de six mois environ.

Année	1972	1973	1974	1975
Nombre de fermes	30	90	120	120
Nombre moyen de bovins à engraisser par ferme	30	40	60	60
Nombre total de bovins pour une période de six mois	900	3600	7200	7200
Nombre total de bovins pour une période de 12 mois.	1500	6000	12000	12000

IV. DESCRIPTION ET PLAN DE TRAVAIL

a) Région et planification du Projet

Centre du Projet : Le centre principal du Projet sera établi à Tunis. Ce bureau pourrait se situer dans le même immeuble abritant le bureau du Coordinateur du Programme de Développement de l'Elevage.

Encadrement dans les Structures de l'Administration Gouvernementale

Les experts de l'équipe FAC travailleront en collaboration étroite avec les Services Gouvernementaux dans chaque Gouvernorat, notamment les Divisions de la Production Animale et de la Vulgarisation Agricole.

Région de travail

La partie Ouest du Gouvernorat de Béja (Ouest de Medjez El Bab). Les centres de stationnement de l'équipement seraient :

- i. Le Centre d'Expérimentation et de Démonstration d'El Afareg (à l'heure actuelle Projet TUN/17 mais dont la continuation sera assurée par l'INRAE).
- ii. L'Institut de Génie Rural et Mécanisme Agricole à Medjez El Bab.

2. Les régions de Mateur et Bizerte (Gouvernorat Bizerte)

Le centre de stationnement de l'équipement serait la moyenne d'agriculture à Mateur.

3. La partie Nord du Gouvernorat du Kef

4. Gouvernorat de Asbeul

Les autres seront choisis ultérieurement.

Le Projet commencera ses activités dès la première année dans les Gouvernorats de Béja et Bizerte. La deuxième année le Projet sera étendu aux Gouvernorats du Kef et Mateur.

Une convention sera faite avec la Direction de la Recherche et Formation des Cadres du Ministère de l'Agriculture en ce qui concerne l'utilisation des quatre Centres (El Afareg, Medjez El Bab, Le Krib, Mateur) pour le stationnement et l'entretien des outils et machines agricoles. La ferme d'El Afareg continuera à fonctionner comme Centre de démonstrations et de formation.

Le Gouvernorat de Jendouba n'a pas été inclus à cause de la présence du programme de vulgarisation exécuté par l'aide allemande. Toutefois, des liens étroits seront établis en ce qui concerne les démonstrations et la formation. Egalement, le Gouvernorat de Tunis n'est pas inclut à cause du programme d'élevage de l'ONVM dans cette région.

Planification : Elle se fera conformément à ce qui est mentionné dans la Section III. A la fin de la période de quatre ans, les Services Gouvernementaux élargiront le programme afin d'y inclure d'autres fermes.

En principe, les agriculteurs seront aidés et conseillés pendant une période de deux ans, après laquelle d'autres fermes seront choisies.

b) Responsable du Projet

Chef du Projet à recruter par la FAO

Directeur tunisien : le coordinateur du Programme de Développement de l'Elevage (projet en cours avec assistance bilatérale).

c) Personnel

Equipe EAO : Chef de Projet	4 années
2 spécialistes en élevage bovin (Gouvernorats de Béja et Bizerte)	4 années
2 spécialistes en élevage bovin (Gouvernorats du Kef et Mabeul)	3 années
2 spécialistes en cultures fourra- gères et pâturages (Gouverno- rats de Béja et Bizerte)	4 années
2 spécialistes en cultures fourra- gères et pâturages (Gouvernorats du Kef et Mabeul)	3 années
Administrateur	2 années

d) Fournitures

Semences, médicaments vétérinaires, désinfectants, con-
diments minéraux, engrais.

Equipement

Voitures pour le transport du personnel, mobylettes,
carion, petit autobus, "haychoppers", serpoir de pâturage,
serpoirs "chisel", faucheuses, presses-paille, concasseurs,
concasseur-mélangeur mobile, balances, clôtures électriques.

Suivant l'approbation du PHUD, certains outils et vé-
hicules du Projet TUN/17 pourraient être transférés au nou-
veau projet.

e) Stages de perfectionnement

Production animale	8 X 6 mois = 48 mois
Alimentation animale	2 X 6 mois = 12 mois
Culture fourragères -pâturages	6 X 3 mois = 18 mois
méthodes de vulgarisation	8 X 3 mois = 24 mois

f) Volontaires - Experts associés

Suivant les besoins du Projet et compte tenu de la ré-
action des éleveurs, il pourrait être envisagé le recrute-
ment d'un nombre limité de volontaires (10) et experts
associés (4) à la fin de la première année et ce en vue
de renforcer l'activité du Projet.

g) Nature de la contribution du Gouvernement Tunisien

Salaires :

- i. Personnel technique
- ii. Personnel administratif
- iii. Chauffeurs, mécaniciens

Carburant

Entretien et réparations des véhicules et de l'équipement.

Semence, engrais

Valeur locative des bâtiments bureaux, hangars ateliers.

Four mémoire : Crédits aux agriculteurs, bâtiments et installations des trois centres d'El Afareg, Medjez El Bab, Kateur, moyens audiovisuels provenant du Service de la Vulgarisation.

h) Mission préparatoire :

2 spécialistes pendant 1 semaine, été 1971.

Des contacts avec les autorités des Services Gouvernementaux concernés, visites sur le terrain des fermes qui pourraient être intéressées à participer au projet, visites aux Centres de stationnement de l'équipement.

j) Plan de travail

Au début une liste des fermes susceptibles de participer au projet sera établie par les responsables locaux du Service de la Vulgarisation.

Ces fermes seraient visitées au courant de l'été précédant le commencement des opérations sur le terrain afin de déterminer les conditions (sol, étables, silos, équipement, eau) offertes à l'engraissement.

A la suite d'une sélection préliminaire, basée sur ces observations, le programme sera expliqué en détail aux participants éventuels. On déterminera ensuite un protocole dans lequel seront précisées les actions à entreprendre (par exemple le nombre de bovins à engraisser, concentrés et fourrages à obtenir ou à produire, actions d'assistance aux agriculteurs, comme l'utilisation temporaire des outils et machines pour les semis de luzerne en sec, l'utilisation des "hay choppers" pour l'ensilage etc...).

Les agriculteurs seraient, dès le premier automne, assistés et conseillés en ce qui concerne les rations à utiliser, la fabrication des mélanges des concentrés, les soins à donner aux animaux, l'hygiène des étables, la conservation du fumier, le semis des pâturages, l'exploitation des pâturages par ~~rotation etc.~~ En plus, certains agriculteurs sélectionnés seront assistés et guidés en matière de croisement d'absorption pour l'obtention de veaux améliorés destinés à l'engraissement.

Il est prévu qu'après la période de vulgarisation et d'animation intensive, les agriculteurs continueront à appliquer les méthodes et techniques démontrées et que celles-ci seront également adoptées graduellement par d'autres fermes.

V. ESTIMATION DES COUTS

a) Contribution de la FAO

1. Personnel

5 experts à 48 mois hommes = 240 mois hommes

4 experts à 36 mois hommes = 144 mois hommes

1 administrateur à 24 mois hommes = 24 mois hommes

Total = 408 mois hommes \$ 884,800

2. Fournitures \$ 100,000

3. Equiperment \$ 185,000

4. Frais de voyages et transport des experts \$ 40,000

5. Bourses d'études \$ 40,000

6. Dépenses locales de fonctionnement \$ 50,000

Coût total brut du Projet \$ 1259,800

7. Frais généraux de l'organe d'exécution 120,200

Allocation de l'organisation donatrice \$ ~~1,380,000~~

b) Contribution du Gouvernement (en Dinars tunisiens)

1. Personnel

i) Personnel technique

Directeur de contrepartie 4 X 2500 = 10,000

8 agronomes (spécialistes en élevage, cultures fourragères, vulgarisation) 4 X 12.000 = 48,000

16 adjoints-techniques vulgarisateurs 4 X 16000 = 64,000

15 adjoints et agents techniques spécialistes en machinisme agricole 4 X 15000 60,000

ii) Personnel auxiliaire

20 adjoints administratifs, secrétaires, dactylographes, magasiniers 4 X 15750 = 63,000

10 chauffeurs 4 X 6000 = 24,000

30 gardiens, ouvriers spécialisés 4 X 12000 = 48,000

TOTAL 317,000

Report

3-5,700 LF
317,000 Df

2. Bourses d'études

Rémunération en monnaie locale du
personnel de contrepartie titulaire
de bourses. Compris à la rubrique 1.1)

3. <u>Terrains et Bâtiments</u>	12,000
4. <u>Matériel et fournitures</u>	128,000
5. <u>Divers</u>	14,000
6. <u>Transport local et maintenance du matériel dans le pays</u>	12,000
7. <u>Etudes pédologiques, cartographie pédologique, analyses chimiques des sols</u>	<u>10,000</u>

Total de la contribution du Gouvernement
en nature

493,000 Df

Total de la contribution du Gouvernement
en nature, exprimé en dollars des E.U.

\$ 1.000,000
=====

FIN

15

VUE